



Journée d'information et d'échanges du 10 octobre 2015



# Les zones humides : Restauration et préservation

Organisée par  
la Société nationale de protection de la nature  
&  
le Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge

En partenariat avec le Conseil départemental de l'Essonne

Accueil par la commune de Roinville-sous-Dourdan

Essonne  
LE DÉPARTEMENT

Espaces  
Naturels  
Sensibles

# Le Syndicat mixte du Bassin Supérieur de l'Orge

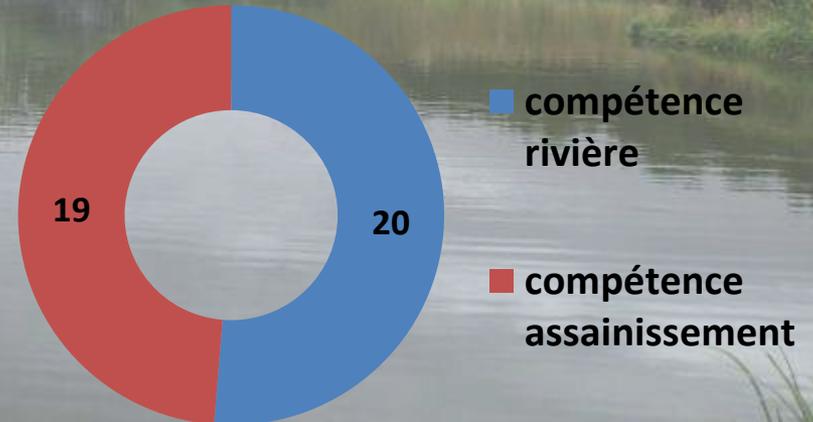
LE SIBSO EST UN SYNDICAT MIXTE A LA CARTE AUQUEL LES COMMUNES ONT ADHERÉ, SOIT A L'UNE, SOIT AUX DEUX COMPÉTENCES PRINCIPALES.

2 COMPÉTENCES ÉTROITEMENT  
LIÉES DANS LE DOMAINE DE LA  
PROTECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT :

*RIVIÈRE*

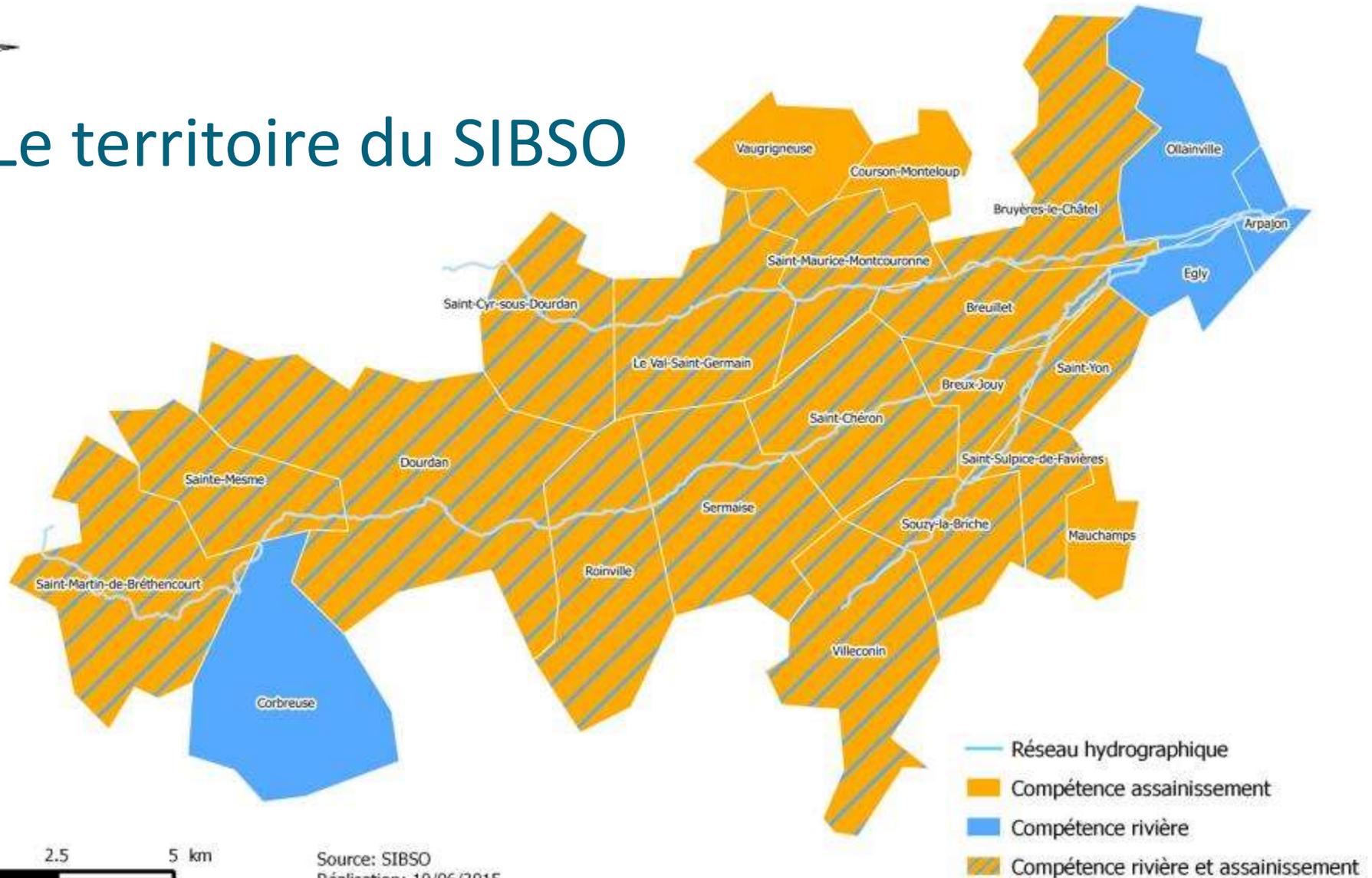
*ASSAINISSEMENT*

23 COMMUNES  
ADHÉRENTES





## Le territoire du SIBSO



# La compétence Rivière

✓ CONCERNE LES COURS D'EAU ET  
LES ZONES HUMIDES DE FOND DE VALLEE

✓ A POUR BUT D'ASSURER UN BON  
FONCTIONNEMENT DE L'ENSEMBLE  
DU RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

# La gestion des cours d'eau et des zones humides

La mise en oeuvre  
d'un programme  
pluriannuel  
d'entretien

L'assistance  
technique auprès  
des communes et  
des riverains

La prévention, la  
lutte contre les  
inondations et la  
protection des biens  
et des personnes

1 responsable de  
service et 3  
gardes/techniciens  
rivière

La surveillance de  
la qualité des eaux  
et la lutte contre  
les pollutions

La maîtrise de  
l'impact de  
l'urbanisation

La réalisation des  
travaux de  
restauration des  
cours d'eau et des  
zones humides

# La gestion des cours d'eau et des zones humides

- 509 km<sup>2</sup> de bassin versant
- 130 km de cours d'eau (correspondant à l'ensemble des bras de l'Orge et de ses affluents : biefs, boëllés...)
- 1 mosaïque de zones humides de fond de vallées d'une grande richesse
- 1 important patrimoine architectural et historique (moulins, lavoirs, abreuvoirs...)
- 45 sites d'ouvrages hydrauliques, dont 36 moulins
- 5 bassins de stockage en cas de crues
- 11 ouvrages hydrauliques de régulation (9 automatisés et télé-surveillés sur l'Orge & 2 automatisés sur la Rémarde)
- 1 dizaine de chemins ouverts au public le long de la rivière



# Les zones humides

## Qu'est-ce que c'est ?

Ce sont des zones, naturelles ou non, régulièrement inondées ou gorgées d'eau et abritant des espèces végétales et animales spécifiques.

Le bassin des Grillons à  
Dourdan



Elles peuvent prendre de nombreuses « formes » constituant ainsi une grande diversité de milieux : marais, roselières, tourbières, mares...

Elles constituent un atout majeur pour :

- La lutte contre les inondations et le soutien des étiages
- La qualité des eaux
- La biodiversité
- ...



Les Roseaux à Sermaise

# Les zones humides

## Et l'hydrologie

### Les Prés de l'Etang ou Etang du Roi à Dourdan

Les zones humides jouent un rôle important dans la gestion quantitative de l'eau. En fond de vallée, elles sont en relation permanente avec les nappes souterraines ; elles alimentent les cours d'eau pendant l'étiage (basses eaux) et elles diminuent l'impact des crues en hiver. Dans la vallée, les mares et les prairies participent au stockage des eaux pluviales. Elles temporisent ainsi les volumes d'eau qui ruissellent et limitent le risque d'inondations et de coulées de boues.



# Les zones humides

## Et l'épuration des eaux

Les zones humides participent à l'épuration des eaux qui les traversent. Les végétaux présents consomment de l'azote et du phosphore pour leur croissance. Les microorganismes vivant dans le sol ou fixés sur les plantes consomment la matière organique. Les micropolluants (métaux lourds, HAP, PCB...) sont retenus par sédimentation et adsorption. Ainsi, les zones humides participent à la rétention et à l'élimination de la pollution en absorbant une partie des excès générés par l'Homme et son activité (notamment engrais et eaux usées).

Zone humide à Breux-Jouy



# Les zones humides

Zone humide à Breux-Jouy

## Et l'épuration des eaux

Les zones humides participent à l'épuration des eaux qui les traversent.

Les végétaux présents consomment

de l'azote et du phosphore pour leur

croissance. Les microorganismes

présents dans les zones humides

consomment la matière organique

présente dans les eaux.

Les zones humides sont donc des

zones d'épuration naturelle.

Elles jouent un rôle important dans

la préservation de la biodiversité et

de la qualité de l'eau.



**HAP :**

**Hydrocarbures**

**Aromatiques**

**Polycycliques**

présents dans le sol ou fixés sur les

particules. Les micropolluants

(HAP, PCB...) sont retenus

**PCB : PolyChloroBiphényles**

**(composés aromatiques organochlorés)**

qui ont une forte capacité de

retention et a l'élimination de la pollution

en absorbant une partie des excès générés

par l'Homme et son activité (notamment

engrais et eaux usées).



# Les zones humides



**Carex**

**Salicaire  
commune**



## Et la biodiversité

Toutes les zones humides contribuent à la préservation de la biodiversité. Leurs types (annexe de rivière, prairies inondables, mares...) et leurs spécificités locales représentent une grande variété de milieux indispensables pour la vie et la reproduction de certaines espèces (poissons, amphibiens ...).



**Massette**

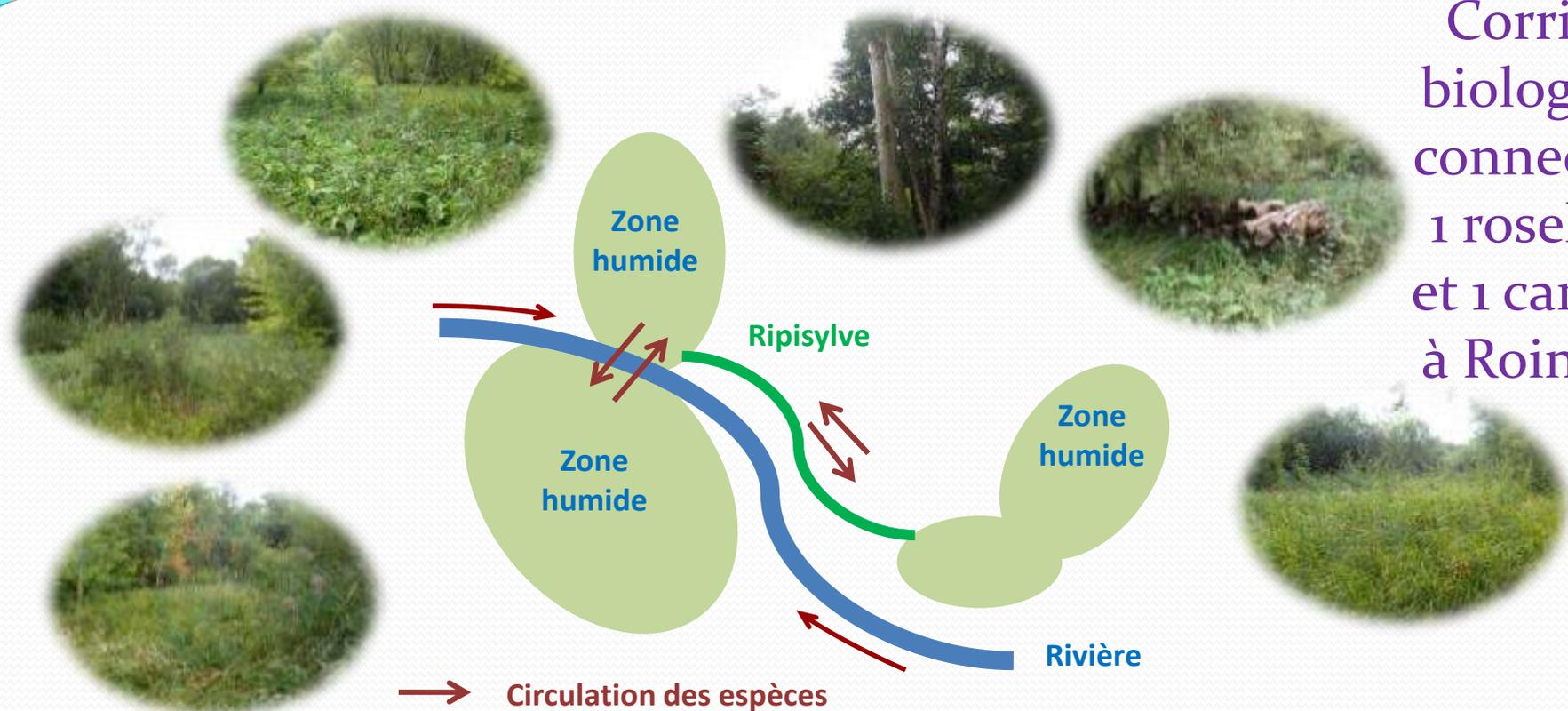


**Iris des  
marais**

# Les zones humides

## Et les trames vertes et bleues : les corridors biologiques

Corridor  
biologique  
connectant  
1 roselière  
et 1 cariçaie  
à Roinville



Lorsqu'elles se touchent ou sont connectées (ripisylve,...), les zones humides forment de véritables corridors écologiques (couloirs). Ces corridors permettent alors la libre circulation des animaux et la diffusion des végétaux d'un milieu à l'autre ce qui favorise les échanges entre espèces et soutient leur développement.

# Les zones humides

## Sur le territoire du SIBSO...

Le bassin supérieur de l'Orge est riche en zones humides, naturelles ou non. On peut citer :

- Patineau à Saint Martin
- les Grillons à Dourdan
- les Prés de l'Etang à Dourdan
- Malassis à Roinville
- la Patûre aux Joncs à Sermaise
- les Roseaux à Sermaise
- Les Closeaux à Saint Chéron
- La Brioterie à Saint Cyr sous Dourdan
- Baille à Saint Maurice Montcouronne
- La Perruche à Bruyères le Chatel
- ...

### Les Roseaux à Sermaise



# Les zones humides

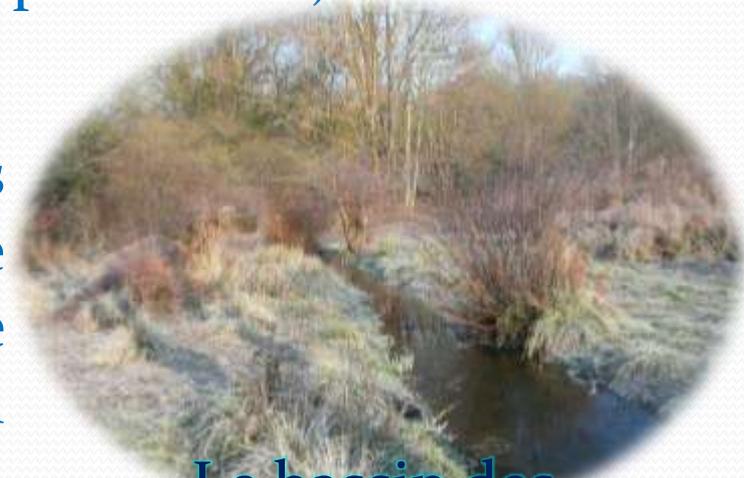
Et le SIBSO

Au vu des nombreux intérêts qu'elles présentent, le SIBSO veille attentivement sur ces milieux.

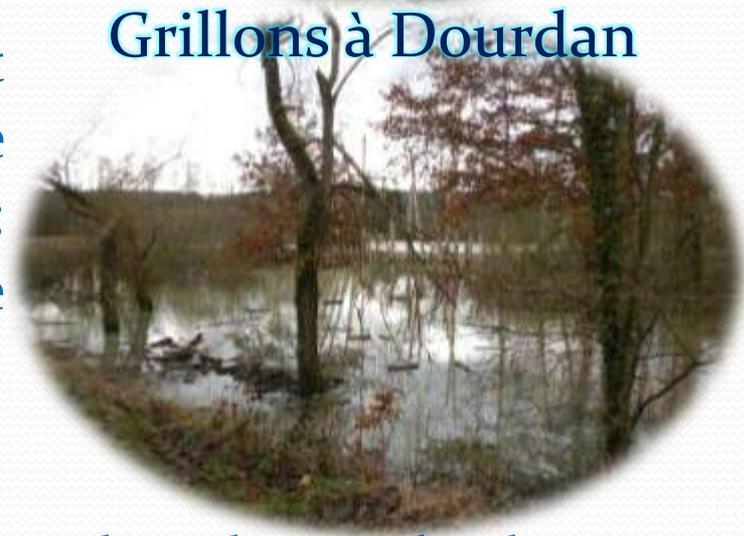
Le SIBSO restaure et préserve les zones humides grâce à la réalisation de travaux d'entretien adaptés ; il veille tout particulièrement au maintien d'une flore spécifique à ces milieux.

Toutes les actions du SIBSO respectent au maximum la vie végétale et animale régnant dans les zones humides : fauche tardive, respect des périodes de reproduction et de nidification, maintien de «totem» (arbre mort)...

Cependant , il est important de noter, que dans le cas des bassins de lutte contre les inondations, cette dernière reste prioritaire.



Le bassin des  
Grillons à Dourdan



Depuis 2001, le SIBSO s'est attaché à restaurer et à protéger les milieux humides ouverts de son territoire. Ces zones sont surtout constituées de petites roselières déconnectées les unes des autres par des formations denses de saules arbustifs ou d'aulnes.

Ainsi, pour des zones humides n'ayant pas fait l'objet d'une gestion depuis quelques années, le SIBSO a déboisé partiellement si nécessaire et/ou débroussaillé la première année puis effectué une fauche de régénération la seconde année. Il est maintenant réalisé une fauche tardive au minimum tous les 4/5 ans par tiers de la surface.

Ces opérations raisonnées d'abattage, de débroussaillage et de contrôle de la saulaie arbustive ont permis la reconnexion de ces petits îlots en voie de colonisation par les ligneux.

# Abattage de peupliers dans la zone humide des Grillons





Abattage de peupliers dans  
la zone humide des Grillons

# Travaux de reconnection de Roselières aux Roseaux



# Coupe de saulaie pour restaurer une roselière à Patineau



Les travaux du programme pluriannuel prévoient l'entretien des zones humides restaurées par une fauche de régénération par tiers de la surface en rotation sur plusieurs années (3 à 5 ans).

Le SIBSO demande une fauche effectuée du centre vers la périphérie ou en bandes pour laisser une possibilité de fuite à la faune tout en lui préservant également des zones de refuge en bordure de parcelle.

Il est également réalisé des travaux d'abattage et d'élagage ponctuel ainsi que de contrôle de la saulaie.

# Fauches de régénération à Patineau et aux Roseaux



# Abattage et élagage à la Patûre aux Joncs



Ces travaux sont complétés par des réalisations de totems (à partir de vieux peupliers hybrides), ou par la création de saules têtard. Et également par de l'abattage d'aulnes atteints du phytophthora.

L'époque préconisée pour ces interventions se situe, de préférence après la mi-septembre afin de laisser l'ensemble des espèces végétales et animales achever leur cycle de reproduction mais la date est aussi choisie en fonction de l'accessibilité à la parcelle (portance du sol, niveaux d'eau ...).

# Abattage d'arbres malades (phytophthora)



Les Prés de l'Etang ou  
Etang du Roi à Dourdan

# Abattage, élagage et création d'arbres têtard et de totems



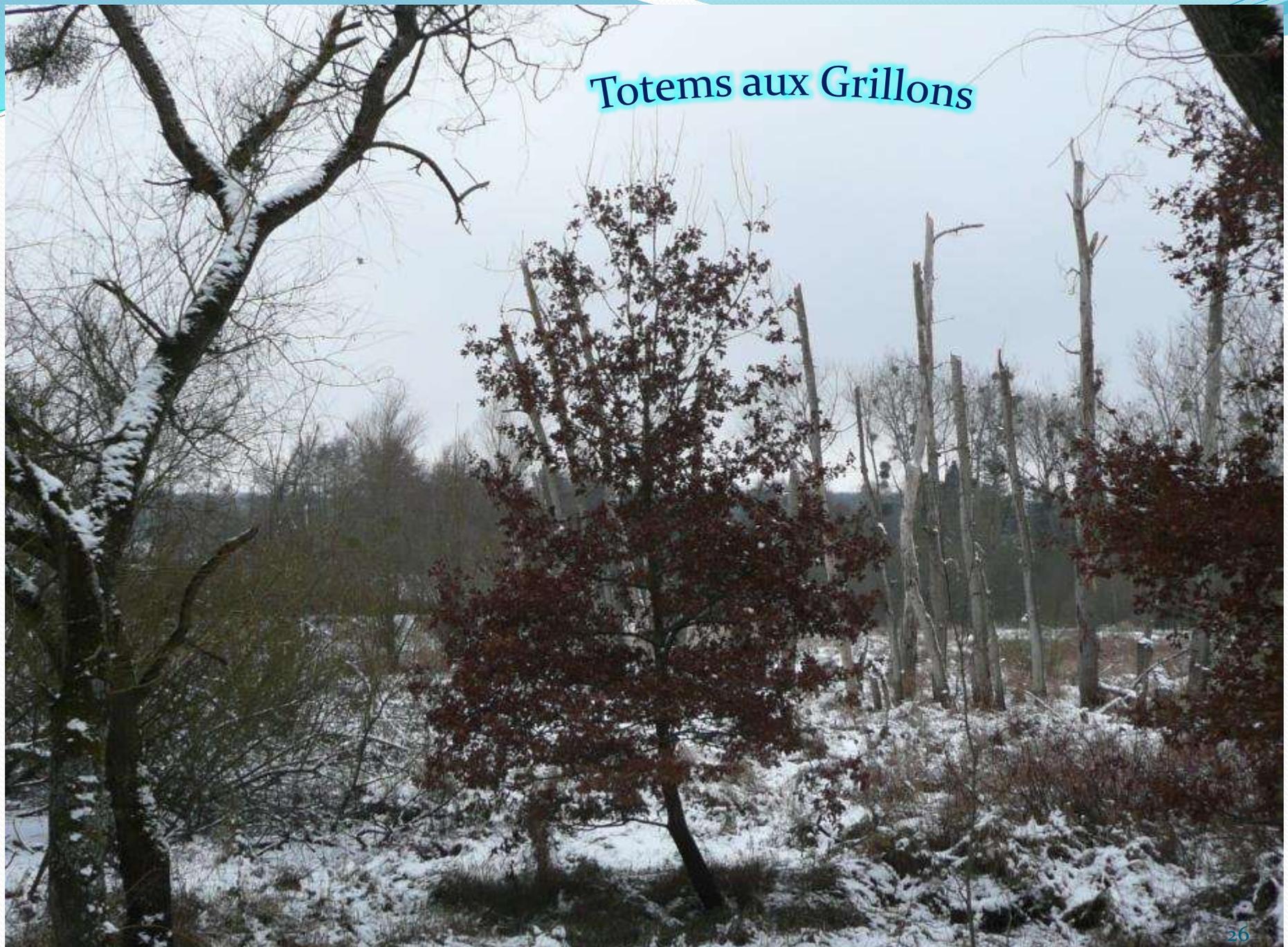
Bassin de Malassis



Les Roseaux



# Totems aux Grillons



## La restauration et l'entretien par le SIBSO

Ces nombreux travaux ont permis de reconquérir des surfaces significatives de roselière et cariçaie tant sur domaine public que sur domaine privé.

En effet le SIBSO procède aux travaux d'entretien des rivières et des zones humides dans le cadre d'une Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui l'autorise à investir de l'argent public sur des parcelles privées.

A noter que dans ce cadre, le SIBSO procède uniquement aux travaux que ses techniciens milieux naturels jugent nécessaires à la préservation des zones humides et au bon entretien des cours d'eau.

En parallèle, les agents du SIBSO peuvent également apporter un appui technique aux propriétaires privés qui le souhaitent

# Les zones humides

## La restauration et l'entretien par le SIBSO

Les opérations prévues pour les années futures visent à entretenir les zones ayant fait l'objet de travaux les années précédentes et à poursuivre les travaux d'ouverture de nouvelles zones. Une enveloppe annuelle comprise entre **30** et **35 000 € HT** soit 1/5 du montant total du programme pluriannuel d'entretien du syndicat est dédiée aux zones humides.



En 2013, en raison des enjeux environnementaux et de la pression foncière accrue sur son territoire, le SIBSO a décidé de mettre en place une politique d'acquisition foncière afin de :

- Préserver et restaurer des milieux riches en biodiversité et les continuités écologiques.
- Préserver et/ou favoriser le fonctionnement écologique des hydro-écosystèmes (la libre divagation des cours d'eau, reconnexion des petits affluents...)
- Lutter contre les inondations
- Restaurer et protéger la qualité de la ressource en eau
- Garantir le maintien des espèces faunistiques et floristiques
- ...

# Les zones humides

## La préservation par l'acquisition

Le SIBSO, déjà propriétaire de nombreuses parcelles majoritairement acquises dans le cadre de projets précis, a donc mis en place une démarche active dont l'objectif est la maîtrise foncière des bords de cours d'eau et des zones humides de son territoire.

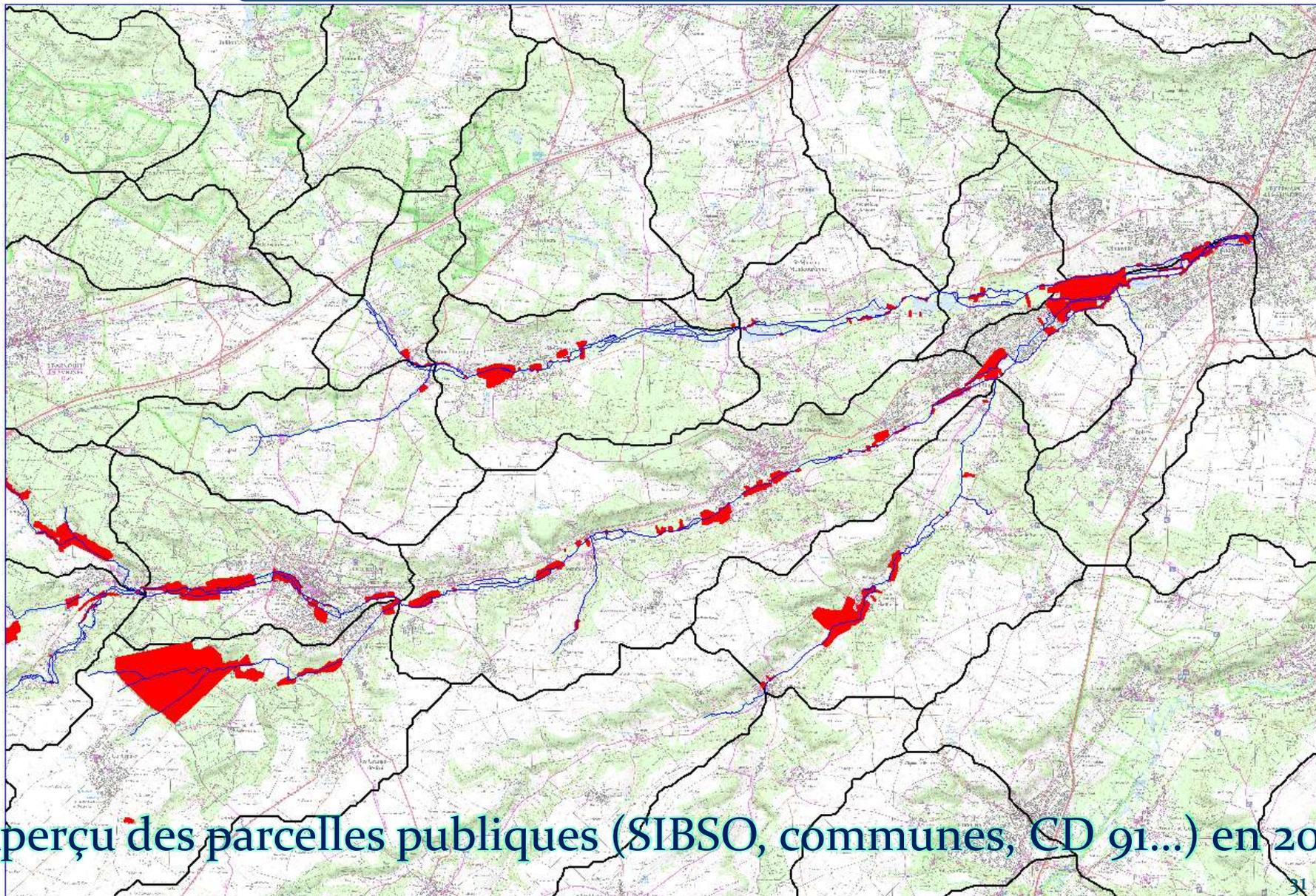
Cet engagement a été acté par l'inscription au contrat de bassin Orge amont de sommes dédiées annuellement à l'acquisition de terrain à protéger.

A ce jour, 2 Dossiers de Demande de Subvention ont été réalisés et transmis à l'AESN et aux service ENS du CD91.

4 parcelles ont été acquises à Egly et Saint-Chéron (0,7 ha) et 24 sont en cours d'acquisition à Breux Jouy, Dourdan, Egly, Sermaise et au Val Saint Germain (4,3 ha).

# Les zones humides

## La préservation par l'acquisition



Aperçu des parcelles publiques (SIBSO, communes, CD 91...) en 2015

# Journée d'information et d'échanges du 10 octobre 2015



*19 route de Saint Arnoult  
Le Moulin Neuf  
91340 OLLAINVILLE  
01.64.59.47.42.  
<http://www.sibso.fr>*



**Responsable du  
service rivière :**

*CÉCILE PÉRISSE*

**Techniciens rivière :**

*PAUL GOLEBIOWSKI  
BASTIEN MARCIREAU  
JÉRÔME PIAT*

## **Les zones humides :**

# **Restauration et préservation**